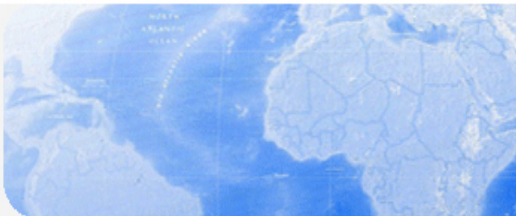




UNITED NATIONS
UNIVERSITY

UNU - CRIS

COMPARATIVE REGIONAL INTEGRATION STUDIES



UNU-CRIS Working Papers

W-2009/16

L'INTEGRATION REGIONALE CONTEMPORAINE: FIGURE DE
COOPERATION MULTIDIMENSIONNELLE

Author:

Giovanni Molano Cruz

The author

Giovanni Molano Cruz

Visiting Researcher à l'UNU-CRIS

United Nations University Research and Training Centre on Comparative Regional Integration Studies (UNU-CRIS) – C/o Grootseminarie, Potterierei 72 – 8000 Brugge (BELGIUM). E-mail: gmolanocruz@cris.unu.edu.

United Nations University - Comparative Regional Integration Studies
Potterierei 72, 8000 Brugge, BE-Belgium
Tel.: +32 50 47 11 00 / Fax.: +32 50 47 13 09
www.cris.unu.edu

Abstract

L'intégration régionale contemporaine : figure de coopération multidimensionnelle

Résumé

Les analystes de l'intégration régionale privilégient une approche comparative comprise souvent comme l'examen d'hypothèses façonnées en fonction de l'expérience européenne. Cette approche est tellement ancrée dans les études des processus d'intégration qu'elle semble assez banale. Pourtant, penser l'intégration régionale dans une perspective globale permet de contester la prédominance de l'expérience de l'Union européenne dans la compréhension de l'intégration et de comprendre ses particularités comme phénomène universel et figure contemporaine de coopération multidimensionnelle. Pour argumenter cette idée ce document présente tout d'abord les premiers pas vers l'intégration régionale pour ensuite dégager les caractéristiques des processus de coopération régionale contemporains. Une troisième partie, démontre que la marque propre de ces processus est leur activisme international entamé au cours des années 1970. L'intégration régionale en Amérique latine et en Europe, deux régions pionnières dans la création de groupements régionaux, ainsi que les relations eurolatinoaméricaines illustrent certains raisonnements

Contemporary regional integration as a mode of multidimensional cooperation

Abstract

Analysts of regional integration often privilege a comparative approach consisting of examining different hypotheses all drawing on European experience. This approach has almost become the norm in regional integration studies. Nonetheless, considering regional integration in a global context helps us to question the predominance of the example of the EU for the apprehension of integration and for understanding its particularities as a universal phenomenon and a contemporary mode of multidimensional cooperation. After highlighting the early movements towards regional integration, the characteristics of contemporary processes of regional cooperation are presented. Finally, it is argued that the main feature of these processes is their activism since the 1970s. Regional integration in Latin America and Europe, two pioneer regions in creating regional groupings, and Euro-Latin American relationships illustrate the reasoning.

Introduction¹

Si l'intégration régionale est un phénomène de portée mondiale, sa conceptualisation s'est concentrée pourtant notamment dans le cas européen. De la sorte, les analystes de l'intégration régionale privilégient une approche comparative comprise souvent comme l'examen d'hypothèses façonnées en fonction de l'expérience européenne. Cette approche est tellement ancrée dans le terroir des études des processus d'intégration qu'elle semble assez banale. Pourtant, penser l'intégration régionale dans une perspective globale permet de contester la prédominance de l'expérience de l'Union européenne dans la compréhension du fait de l'intégration et de comprendre ses particularités comme phénomène universel et figure contemporaine de coopération multidimensionnelle. Pour développer cette idée nous présentons tout d'abord les premiers pas vers l'intégration régionale pour ensuite dégager les traits caractéristiques des processus de coopération régionale contemporains. Nous argumentons, dans une troisième partie, que la marque propre de ces processus est leur activisme international entamé au cours des années 1970. L'intégration régionale en Amérique latine et en Europe, deux régions pionnières dans la création de groupements régionaux, ainsi que les relations eurolatinoaméricaines illustrent certains raisonnements.

Le premiers pas vers l'intégration régionale

Alors qu'en Europe la Seconde guerre mondiale est propice à une interrogation sur les conditions de la paix, en Amérique latine la réflexion portera plutôt sur les caractéristiques de son développement social, industriel et économique. Dans les deux cas, l'intégration régionale a été dévoilée comme l'instrument de nature à atteindre ces objectifs. Et des deux côtés de l'Atlantique vont apparaître des conceptions du projet de l'intégration. Mais l'intégration régionale surgira pourtant dans tous les continents.

L'intégration régionale, un phénomène mondial

Pendant les années de la deuxième post-guerre, l'intégration régionale est un objectif politique et économique pensé comme mécanisme de coopération intergouvernementale. D'une part, au début des années 1940, l'anglais David Mitrany propose une approche fonctionnaliste de l'intégration qui est à l'origine de la méthode des solidarités concrètes chère à Jean Monnet, un de « pères fondateurs » de l'intégration économique européenne. Mitrany a préconisé que la coopération entamée dans un domaine spécifique des besoins humains, d'ordre social ou technique, n'engageant pas immédiatement la souveraineté s'étendrait au fur et à mesure à des domaines adjacents et entraînera la construction d'institutions de coordination qui arriveront à assumer des fonctions de coordination politique. Ainsi, les

¹ Ce travail fait partie d'un séjour de recherche à l'UNU-CRIS. Je tiens à remercier Philippe De Lombaerde, Luk Van Langenhove et toute l'équipe de l'UNU-CRIS pour leur appui au déroulement de ce document.

nationalismes européens seront brisés et la menace de guerre en sera diminuée d'autant². D'autre part, l'argentin Raúl Prebisch, Secrétaire général de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) à sa création en 1948, a proposé de stimuler l'industrialisation en la liant au protectionnisme afin de mettre un terme à l'échange inégal et à la détérioration des termes de l'échange propres de l'économie mondiale. La stratégie d'industrialisation substitutive d'importations devrait ainsi être mise en œuvre à une échelle régionale et ferait l'objet d'une planification soucieuse de complémentarité. À cette stratégie de développement industriel par l'intégration régionale mise en place par nombreux gouvernements latino-américains s'ajoute, vers la fin des années 1950, une dimension commerciale³.

Ainsi, dans les années cinquante et soixante, la CEPAL considérait déjà la coopération et l'intégration au niveau régional comme un moyen de surmonter les obstacles du développement socio-économique. Plus spécifiquement la stratégie envisagée visait notamment à confronter d'une part l'insuffisance de la concurrence et d'autre part les difficultés d'exploiter les économies d'échelle en raison de la petite taille des usines produisant pour les marchés nationaux et d'une diversification excessive des chaînes de fabrication. De cette manière, favorisant le marché interne et la substitution des importations, le régionalisme a été « fermé »⁴. Dans ces conditions, en Amérique latine, en 1960, la signature du traité de Montevideo créant l'Association latino-américaine de libre-échange, l'ALALC, et la création du Marché commun centre-américain (MCCA), ne sont intervenus que peu après la création de la Communauté économique européenne, issue des traités de Paris (1951) et Rome (1957). Puis, en 1969, l'intégration andine, nommé Pacte Andin, a été fondée par les gouvernements de la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Équateur, et le Pérou, rejoints en 1973 par le gouvernement de Venezuela, trois années avant le retrait du Chili. Aussi en 1973 la Communauté des Caraïbes (Caricom, par son acronyme en anglais) a été créée. Néanmoins, les initiatives latino-américaines d'intégration régionale n'étaient pas démunies d'une vocation politique. En 1964, lors de la première conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (UNCTAD, par son acronyme en anglais), les gouvernements latino-américains ont décidé de créer un dispositif de coordination des positions politiques. Le nouvel organe latino-américain sera dénommé Commission spécial de coordination latino-américaine (CECLA, par son acronyme en espagnol) et de son sein surgira ce même année le Parlement latino-américain réunissant des élus des assemblées parlementaires du sous-continent.

² MITRANY David, *A Working Peace System*, Londres, Royal Institute of International Affairs, 1943. BATTISTELLA D, *op.cit.*, notamment Chapitre 11 "Intégration", p 335-366

³ PREBISCH Raul, *Desarrollo económico de América Latina y sus principales Problemas*, Santiago de Chile, CEPAL, 1948. Publié en anglais comme *The economic development of Latin America and its principal problem*, New Yor, United Nations Departement of Economic Affairs, 1950; *Revista de la Cepal*, "Homenaje a Raúl Prebisch", *op.cit*

⁴ GOLDSTEIN Andreas, QUENAN Carlos, Regionalism and Development in Latin America What implications for Sub-Saharan Africa? dans BRAGA DE MACEDO Jorge, KABBAJ Omar (Dir), *Regional Integration in Africa*, Paris, OCDE, 2002, p 50

De même qu'en Amérique latine au XIX siècle lors que l'intégration politique continentale était chère aux *Libertadores*⁵, en Afrique l'intégration régionale et la création d'un marché commun continental a été présente dans la vision des dirigeants politiques depuis les premières années de l'Indépendance. La trajectoire du régionalisme en Afrique suit en effet des chemins autant politiques qu'économiques. Si le processus d'intégration régionale a initialement tenté d'apporter une réponse aux défis et tensions entre Etats, souvent gouverné par des régimes autoritaires, l'objectif d'intégration économique a aussi été ciblé⁶. Dans ce contexte, en 1959 a été fondée l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et en 1963, marquée par la coopération Panafricaine promue par les hommes politiques de l'époque, a été signée la charte de l'Organisation de l'unité africaine. Une année plus tard l'Union douanière des Etats de l'Afrique centrale (UDEAC) verra le jour, en 1967, la Communauté d'Afrique orientale, en 1972, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (CEAO), et en 1975, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)⁷.

Sur le continent asiatique, l'impulsion initiale à la coopération régionale a été déterminée notamment par des questions de sécurité. En 1954, est fondée l'Organisation du Traité de l'Asie du sud-est, puis en 1961, l'Association de l'Asie du sud-est et en 1966, le Conseil de l'Asie-Pacifique. C'est l'Association des Nations du Sud-est asiatique (ASEAN, par son acronyme en anglais), formée en 1967, qui a marqué un point d'inflexion dans le régionalisme asiatique. Imprégnée dans sa conception par des objectifs de coopération visant la sécurité collective, cette organisation régionale a été conçue également comme une stratégie susceptible de répondre à des préoccupations internes, telles que la construction de la souveraineté nationale, la croissance économique, le maintien de la stabilité régionale⁸. Dans les années suivantes les organisations en Europe, Amérique latine, Afrique et Asie, issues d'aspirations différentes mais dans des temporalités proches, évolueront selon des facteurs internes et externes assez variés.

Une conceptualisation étroite du phénomène d'intégration régionale

En dépit d'être un fait mondial, l'analyse de l'intégration régionale s'est construite d'un point de vue européen. Notamment par des auteurs, dont le plus célèbre et influent fut Ernst Haas, qui inspirés par le fonctionnalisme de Mitrany ont mis l'accent sur le rôle des élites et de bureaucraties transnationales dans

⁵ Parmi tous les héros *Libertadores*, c'est Simon Bolívar le plus engagé dans le projet d'une intégration américaine. Le *bolivarisme*, qui hante toujours l'Amérique latine, était pourtant à l'origine une fédération continentale. Bolivar a créé la République de la Grande Colombie qui recouvrait à l'époque le territoire actuellement occupé par la Colombie, l'Equateur, le Panama et le Venezuela. Cf. LOMNE George, « Les nations de l'arc-en-ciel », *Hérodote*, (99), 2000, 78-91

⁶ CONSTANTIN François, « L'Afrique subsaharienne : du contresens au contrepoint ? » dans LAIDI Zaki (Ed), *Géopolitique du sens*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.

⁷ ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA, *Assessing Regional Integration in Africa*, Addis Ababa, ECA, 2004.

⁸ DIXON Chris, « Regional integration in South East Asia » dans GRUGEL Jean, HOUT Will, op.cit, p 115-134 ; BOISSEAU DU ROCHER Sophie, *L'ASEAN ou la construction régionale en Asie du Sud-Est*, Paris, L'Harmattan, 1998 ; SOPPELSA Jacques, *Géopolitique de l'Asie-Pacifique*, Paris, Ellipses, 2001.

l'apprentissage et la fabrication de la coopération. D'après Haas, l'habitude de coopérer dans un domaine non seulement conduirait les élites à reproduire l'expérience dans un autre secteur, mais aussi à préférer la collaboration à l'affrontement. De la sorte, par le biais de la coopération, l'intégration économique régionale pourrait mener à une nouvelle autorité politique se surimposant aux communautés politiques préexistantes. Or, si le soubassement empirique de ces analyses ne concerne que la construction régionale européenne, ils sont pourtant devenus les pivots de « la théorie de l'intégration régionale »⁹. Les processus de coopération et d'intégration régionales dans le monde sont ainsi l'objet d'un biais méthodologique qui prend d'abord acte des événements économiques et politiques engendrés en Europe pour aborder ensuite les conséquences de ces faits sur d'autres régions du monde implicitement taxées de passivité ou de simple réactivité.

Plus encore, les réflexions les plus récentes sur le régionalisme ont tendance à prendre forme de « débats théoriques », où les auteurs certainement nuancent la spécificité de l'expérience européenne, mettent en garde sur les risques des « généralisations euro centriques » et évoquent la réalité des processus d'intégration outre que l'eurocentrisme. Mais, pour l'observateur externe, ces débats s'approchent à ceux menés autour des « paradigmes » des Relations internationales, marquées par l'influence de l'hégémonie étatsunienne¹⁰. Dans les faits l'intégration européenne demeure toujours comme (leur) centre des discussions et (la) source empirique d'ouverture à de nouveaux questionnements touchant la logique - conceptuelle, normative et prescriptive- de l'intégration et la coopération régionales¹¹. Probablement une recherche sociologique sur la configuration des concepts qui cherchent à expliciter l'intégration régionale montrerait comment et pourquoi ses questionnements, hypothèses et explications ont été bâties sous l'influence d'une « hégémonie européenne ». Dès sa genèse dans les années soixante, des cadres théoriques cherchant à appréhender le régionalisme ont en effet été structurés selon une approche comparative et par la vérification ou le refus d'hypothèses fondées notamment sur la base de l'expérience européenne¹². Et depuis lors, cet angle d'étude paraîtrait inamovible du champ d'analyse du régionalisme.

⁹ LAROCHE Josepha, *Politique internationale*, Paris, LGDJ, 2000, p 205-206 ; LEQUESNE Christian, « Comment penser l'Union européenne ? » dans SMOUTS Marie-Claude, *Les Nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, op.cit p 103-129

¹⁰ WAEVER Ole, "The Sociology of a No So International Discipline: American and European Developments in International Relations", *International Organization*, 52(4), Autumn, 1998, p 687-727

¹¹ Cf. notamment les travaux de Ramesh Thakur, Luk Van Langenhove, Alex Warleigh-Lack, Björn Hettne, Fredrik Söderbaum et Ben Rosamond dans COOPER Andrew, HUGHES Christopher, DE LOMBAERDE Philippe (Eds), *Regionalisation and global governance. The taming of Globalisation?*, op.cit.

¹² A ce propos sont illustratifs, parmi d'autres travaux, HAAS Ernst, SCHMITTER Philippe, « Economics and Differential Patterns : Projections About Unity in Latin America », *International Organization*, 18, Autumn, 1964, pp 705-737 ; HAAS Ernst B., « The Uniting of Europe and the Uniting of Latin America », *Journal of Common Market Studies*, 5(4), Juin, 1967, p 315-343 ; SCHMITTER Philippe C., « La dinámica de contradicciones y la conducción de crisis en la integración centroamericana », *Revista de la Integración*, (5), noviembre 1969, p 87-151.

Ainsi, dans une des premières études comparatives de portée mondiale sur le « nouveau régionalisme », Björn Hettne soulignait : « Le cadre comparatif [...] a été tirée de l'étude des processus d'eupéanisation, le développement d'une identité régionale en Europe [...] et appliquée au cas des autres régions [...] sous l'hypothèse que, malgré les énormes différences historiques et structurelles et les divers contextes, il y a une logique sous-jacente derrière les processus de régionalisation contemporaine »¹³. Dans le débat qui anime aujourd'hui en Europe la compréhension de l'intégration régionale, cet auteur revient sur cette approche¹⁴. Mais la compréhension du régionalisme selon l'expérience européenne est bien présente dans la démarche analytique de divers auteurs.

Olivier Dabène, étudiant l'interdépendance politique dans « la région Amérique latine » annonce au lecteur que l'idée développée dans son propos, selon laquelle l'intégration est un processus lancé par les Etats qui affecte leur système politique, « apparaît avec beaucoup plus de clarté en Europe qu'en Amérique latine »¹⁵. Dans le même sens, Sophie Boisseau du Rocher, intéressée par la dynamique qui s'opère entre la mondialisation et le régionalisme, considère que les organisations régionales créées pendant les années soixante en Amérique latine, Afrique et Asie ont été « fortement influencées, stimulées, voire encouragées par un modèle [européen] généralement fantasmé ». Et après une présentation sommaire de ces processus d'intégration, elle conclut qu'« à l'évidence, l'organisation régionale institutionnelle s'est partout soldée par des échecs relatifs, à l'exception de l'Europe occidentale pour laquelle elle correspondait à une évolution historique »¹⁶.

Une réflexion proche de celle de Franck Petiteville qui propose une typologie selon laquelle la genèse des processus d'intégration régionale relève de quatre modèles de comportement des Etats : l'opportunité stratégique, la réactivité, le suivisme et le modèle collectif endogène. Dans le premier cas, les Etats-Unis fournissent l'exemple idéal par leur rôle dans l'intégration régionale en Amérique du Nord et les liens des pays riverains du Pacifique dans les Amériques et en Asie. Alors que l'intégration régionale en Asie du Sud-est illustre le cas de la « réactivité » face au communisme. « Le suivisme », selon Petiteville, est propre des processus d'intégration en Afrique. Mais le Mexique en fait parti aussi car ce pays « a adhéré aux positions libre-échangistes de l'administration Bush sans avoir pu infléchir de manière significative

¹³ HETTNE Björn, 'The New Regionalism: Implications for Development and Peace' dans HETTNE Björn, INOTAI Andréas (Ed), *The New Regionalism: Implications for Global Development and International Security*, Helsinki, United Nations University World Institute for Development Economic Research, 1994, p 2. cité par MITTELMAN James, "Rethinking the 'New Regionalism' in the context of Globalization", *Global Governance. A Review of Multilateralism and International Organizations*, 2(2) May-Aug. 1996, p 189-213

¹⁴ Cf. HETTNE Björn, SÖDERBAUM Fredrik, "The Future of regionalism: old divides, new frontiers" dans COOPER Andrew, HUGHES Christopher, DE LOMBAERDE Philippe (Eds), *Regionalisation and global governance. The taming of Globalisation?...op.cit*, pp. 69.

¹⁵ DABENE Olivier, *La Région Amérique latine. Interdépendance et changement politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p 231.

¹⁶ BOISSEAU DU ROCHER Sophie, « Mondialisation... » *op.cit*, p 140.

les accords dans une direction qui tienne mieux compte des écarts de développement entre les deux pays ». Enfin, du modèle de l'intégration endogène, issu d' « un projet politique collectif et autonome, repérable dans le temps, et non soumis à une pression extérieure déterminante. L'intégration européenne en est le prototype »¹⁷. Marie-Claude Smouts, présente aussi trois modèles : « la région délibérée », « la région spontanée » et « la région choisie ». A partir de ces figures, elle réfléchit sur les processus d'intégration régionale partout dans le monde, sauf en Europe. Car « le fait régional en Europe est assez composite pour que l'on retrouve ici ou là quelques traits empruntés à ces trois formes »¹⁸.

Dans le champ des Relations internationales, l'approche qui fait de l'expérience de l'intégration européenne un modèle en même temps particulier, car riche en événements et sens politique et économique, et universel, parce qu'il comprend un jeu de variables dont il est possible de postuler des généralisations, se projette en forme d'axiome dans l'enseignement de la discipline. Cette assertion est vérifiable dans trois ouvrages qui présentent aux étudiants francophones les notions indispensables des théories des relations internationales, mais sans doute elle est observable dans d'autres langues. Josepha Laroche présente un manuel selon une approche très innovatrice, dans l'enseignement en français des Relations internationales, qui prend en compte les reconfigurations politiques contemporaines et l'émergence de nouveaux intervenants à côté des Etats. Pourtant, elle aborde l'intégration régionale en Europe, Amérique et Asie selon un cadre assez étroit et conventionnel. Si, comme il est d'usage, cet auteur rappelle le peu de ressemblances entre les associations régionales, pour le cas européen son propos commence « Dès la fin du Moyen-Âge... », alors qu'en ce qui concerne le continent américain c'est l'année 1990 le point de départ et sur la zone Asie-Pacifique sa réflexion est bornée au « pragmatisme économique » du régionalisme. En revanche, elle ignore l'intégration et la coopération régionales en Afrique. Les recompositions du régionalisme dans ce continent ne sont même pas en effet évoquées dans ce manuel de politique internationale¹⁹. De sa part, Mario Telo, dans son ouvrage sur les débats relatifs aux Relations internationales remarque que les études comparatives ont bien montré que « l'Union européenne n'est pas le modèle incontournable de l'intégration/la coopération régionale ». Pourtant, à la ligne il revient sur l'idée selon laquelle l'Europe est « le laboratoire le plus avancé au niveau de formes institutionnelles de la coopération/intégration régionale »²⁰, et de ce fait la référence de ses réflexions est l'expérience européenne. L'idée implicite d'une telle démarche, largement répandue dans les recherches, et l'enseignement, de l'intégration régionale, veut que puisqu'elle est la configuration régionale la plus consistante institutionnellement, l'intégration régionale européenne s'érige comme (le) modèle

¹⁷ PETITEVILLE Franck, *op.cit*

¹⁸ SMOUTS Marie-Claude, « La région comme nouvelle communauté imaginaire ? », *op.cit* p 44

¹⁹ LAROCHE Josepha, *Politique Internationale, op.cit*, p 203-280.

²⁰ TELO Mario, *Relations internationales. Une perspective européenne*, Bruxelles, Institut d'études européennes, 2007, p 155

exemplaire, voire référence universelle explicative, comportant une trajectoire et des objectifs repérables dans le temps et dans l'espace.

Si l'approche de Telo reste conséquente avec le propos de son manuel : les Relations internationales selon une perspective européenne, les arguments de Dario Battistella pour justifier son choix de se limiter à l'expérience européenne dans son exposé sur l'intégration régionale, ne sont guère solides. Cet auteur, qui renouvelle les manuels en français de théories des relations internationales vingt-sept années après l'œuvre de Philippe Braillard²¹, juge que «L'intégration européenne n'est bien sûr pas le seul processus d'intégration régionale. Nous nous contenterons néanmoins d'exposer ici les théories élaborées à partir et à propos de l'intégration européenne, étant donné la primauté à la fois quantitative et qualitative de celle-ci, sans parler de la spécificité de l'intégration européenne, qu'ont d'ailleurs fini par reconnaître les théoriciens qui avaient tenté d'appliquer leurs analyses à d'autres intégrations régionales [...] Un simple coup d'œil sur les réflexions publiées sur les régionalisations autres qu'européenne permet d'ailleurs de constater leur faiblesse théorique»²². Et pour témoigner de cet argument il ne fournit comme référence qu'un ouvrage²³. Ouvrage dans laquelle les éditeurs, qui rassemblent d'articles historiques et théoriques sur l'intégration régionale en Amérique, Asie, Europe et le Moyen Orient, soulignent que « l'analyse du régionalisme ne peut plus se limiter à l'Europe »²⁴.

Or, si ce type d'approches du phénomène d'intégration régionale, et de la propre intégration européenne, peut être un peu caricatural, en dehors de l'Europe il apparaît trop ethnocentriste. La tentation serait forte de minimiser l'apport de la « théorie de l'intégration ». Ce serait pourtant un tort. Car bien qu'élaborées sous le prisme de l'expérience européenne, les études de la « théorie de l'intégration » ont enrichi la description du phénomène de la coopération régionale dans d'autres continents. Certes l'intégration régionale est souvent abordée, et interprétée, comme un mimétisme du processus européen d'intégration²⁵. Mais ces approches dominantes sur le phénomène de l'intégration régionale, bien qu'elles soient généralement fondées sur le cas européen, fournissent des listes de questionnements et de réflexions sur les formes adoptées par la coopération régionale visant une intégration, économique ou politique. De plus, l'association régionale européenne implique des institutions supranationales solides ainsi qu'une politique commerciale commune, une monnaie unique et des bases d'une politique étrangère et de défense commune. Dans cette perspective, la « théorie de l'intégration » a incontestablement une

²¹ BRAILLARD Philippe, *Théories des relations internationales*, Paris, PUF, 1977.

²² BATTISTELLA Dario, *op.cit* p 341

²³ FAWCET Louis, HURELL Andrew, *Regionalism in World Politics*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

²⁴ *Idem*, p 5

²⁵ Cf. MEDEIROS Marcelo, *La genèse du MERCOSUR. Dynamisme interne, influence de l'Union européenne et insertion internationale*, Paris, L'Harmattan, 2000; VIEIRA POSADA *Comunidad Latinoamericana o Sudamericana de Naciones en el año 2010*, Bogotá, Editorial Pontificia Universidad Javeriana, 2004.

valeur heuristique. Reste que les études qui reposent sur « le succès » ou les variables propres à l'expérience européenne ne sont pas suffisantes pour comprendre les logiques, et interpréter les trajectoires, de l'intégration régionale en dehors de l'Europe.

Les processus d'intégration régionale portent sur des objectifs, des procédures, des régularités et des techniques institutionnels dont la logique est ancrée autant dans des facteurs historiques, sociaux, culturels et politiques que dans les enjeux de la scène globale qui les accompagne soit au moment de leurs créations soit dans laquelle ils se développent. Dans cette optique, qui ne signifie nullement que l'intégration régionale soit subsidiaire des contextes politiques ou des spécificités historiques, la démarche comparative ne se réduit pas à la confrontation de l'intégration européenne avec d'autres processus d'intégration régionale. Au contraire, renonçant aux généralisations basées sur un « modèle exemplaire » et attentive aux singularités et trajectoires, l'analyse comparative permet de dévoiler autant les similitudes et analogies des groupements régionaux que leurs différences et spécificités²⁶.

C'est le point de vue adopté par Andres Malamud qui a montré que si les groupements d'intégration régionale latino-américains partagent des traits communs, ils ne s'adaptent pas à une « théorie de l'intégration » développée selon l'expérience européenne²⁷. Et par Deisy Ventura qui recourant à la notion d'asymétrie a précisé dans une démarche comparative les procédures institutionnelles et les techniques juridiques propres à l'Union européenne et au processus latino-américain d'intégration régionale le plus récente²⁸. Sebastian Santander propose aussi une autre perspective féconde pour dégager la logique des processus de coopération et intégration régionale. Dans son étude des relations entre le régionalisme sud-américain et l'Union européenne, cet auteur adopte une démarche d'économie politique internationale et examine les orientations du régionalisme, ses trajectoires historiques, les moyens mis en place pour atteindre les objectifs de coopération accordés, ainsi que les enjeux internationaux des relations euro-latinoaméricaines²⁹. Sous l'angle de la politique mondiale, il est possible en effet de concevoir les mouvements de la coopération et l'intégration régionales à l'heure de la mondialisation économique et de l'accroissement des liens d'interdépendance.

²⁶ Ces réflexions sur la question des trajectoires historiques et la richesse de l'approche comparative pour la compréhension de l'intégration régionale sont inspirées de l'ouvrage DELOYE Yves, *Sociologie historique du politique...op.cit.*

²⁷ MALAMUD Andrés, "Integração regional na America Latina: teorias e instituições comparadas", *Sociologia. Problemas e Práticas*, (44) abril, 2004; MALAMUD Andrés, *Spillover in European and South American Integration. An assessment*. Communication présentée XXIII Latinoamerican Studies Association, Washington, 18 novembre 2005.

²⁸ VENTURA Deisy, *Les asymétries entre le Mercosur et l'Union européenne. Les enjeux d'une association interrégionale*, Paris, L'Harmattan, 2003, notamment la première partie.

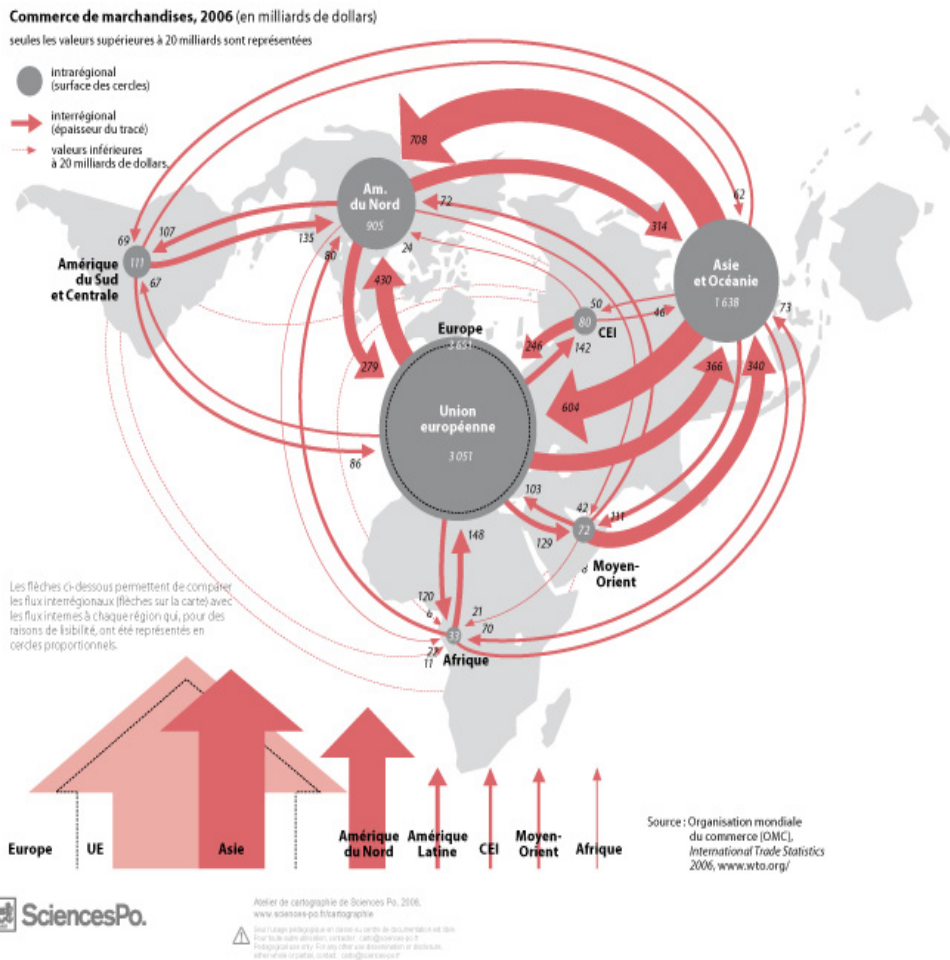
²⁹ Cf. SANTANDER Sebastian, *Le régionalisme sud-américain, l'Union européenne et les Etats-Unis*, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 2008.

La coopération et l'intégration régionale à l'heure de la mondialisation

Observer les processus d'intégration et coopération régionale contemporains demande de souligner les traits caractéristiques de l'espace économique global. Dans celui-ci les échanges sont de plus en plus régionalisés alors que la production adopte une échelle mondiale. Des nouveaux protagonistes de la politique et l'économie mondiale comme le Brésil, la Chine, la Russie et l'Inde réintègrent certes avec force les flux de l'économie et la production mondiales. Mais l'économie mondiale demeure structurée par la concentration de l'activité financière et l'échange de marchandises dans trois régions bien définies. Ces caractéristiques de l'espace mondial sont illustrées dans les cartes suivantes.

CARTE 1

Un commerce tripolaire

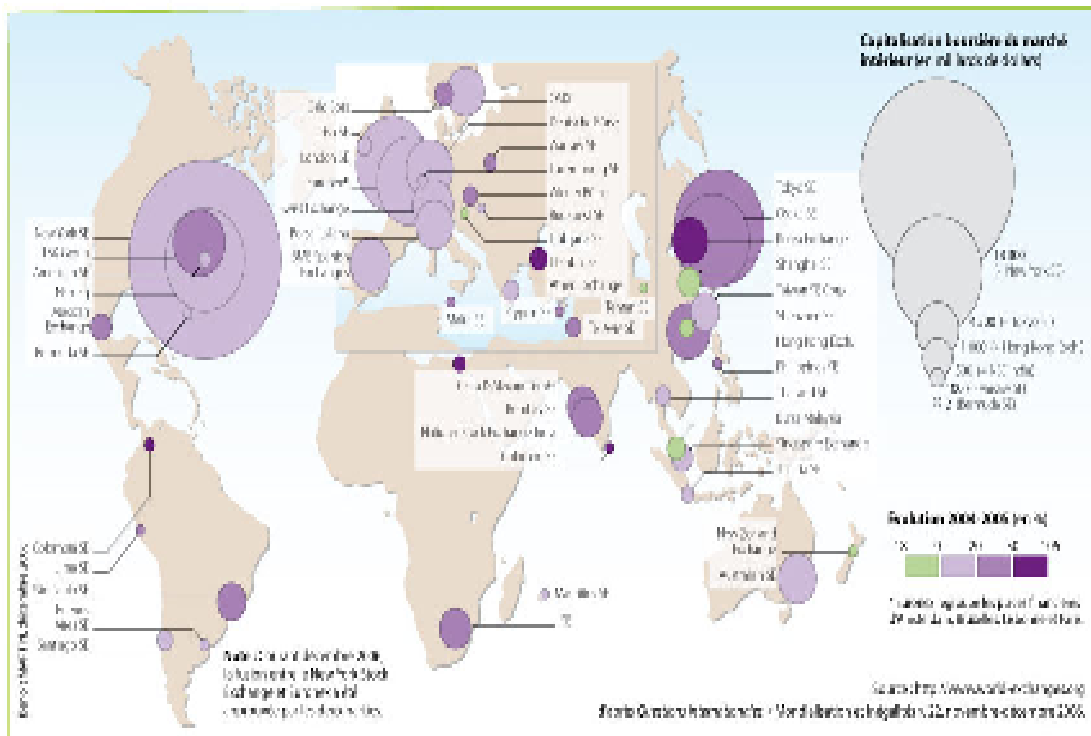


Source : Atelier de cartographie de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Carte reprise grâce à l'aimable autorisation, via courrier électronique, de Madame Marie-Françoise Durand.

L'échange mondial de marchandises est régionalisé et structuré autour d'une « Triade. Le commerce mondial se concentre dans les échanges entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie. Mais l'Amérique latine, la Russie, le Moyen Orient et l'Afrique conformeront aussi de centres commerciaux liés aux échanges mondiaux mais ayant une dynamique d'échanges

CARTE 2

Principales places financières, 2004-2005



In Nour - François DURIAND, David MARTIN, Delphine PLACI, Marie TORQUET-CICHON. Atlas de la mondialisation. Trajectoires de Sciences Po, Paris, 2007, 2^{ème} édition



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2007.
www.sciences-po.fr/cartographie



Cette œuvre pédagogique est mise à votre disposition en libre accès.
 Pour toute autre utilisation, contactez carto@sciences-po.fr
 Pédagogie des sciences. Pour en savoir plus sur les démarches de diffusion, aller
 voir le site www.sciences-po.fr

Source : Atelier de cartographie de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Carte reprise grâce à l'aimable autorisation, via courrier électronique, de Madame Marie-Françoise Durand.

La circulation de capitaux est devenue globale. Le capitalisme contemporain est largement basé sur l'activité des places boursières. La masse considérable de capitaux brassés et échangés se joue dans la primauté des bourses aux Etats-Unis (New York), Japon (Tokyo, Osaka) et Europe (Londres, Paris, Francfort, Milan, Zurich, Genève, Bâle). En Amérique latine, les bourses de Bogotá, Buenos Aires Mexico D.F., Santiago, Sao Paulo et Lima, en Afrique la bourse de Johannesburg, et en Asie, les places financières de Bombay et Hong Kong jouent des rôles régionaux ou locaux très décalés. Grâce aux progrès en informatique et télécommunications les mouvements capitaux sont en incessants

On le constate : l'économie mondiale est marquée par la concentration de l'activité financière et commerciale sur trois régions bien définies et l'essentiel des rapports commerciaux s'opère déjà bloc à bloc, entre Européens, Etatsuniens et Asiatiques³⁰. Mais les échanges de marchandise hors la « Triade » ne sont pas pourtant moins significatifs. S'agissant des flux financiers internationaux, s'ils sont également assez définis autour des Etats-Unis, des pays européens et le Japon, les multinationales étatsuniennes se placent en tête de la dynamique mondiale du capitalisme. 40% des cinq cents plus grandes firmes, dont le champ d'opérations couvre toute la planète, vient des Etats-Unis. Ces faits dévoilent deux tendances du capitalisme contemporain. La première tient au fait que, par le choix de localisation de leurs opérations, les firmes organisent une division internationale du travail qui structure la production internationale, la deuxième renvoie à l'influence dominante des Etats-Unis dans cette production³¹.

Dimension politique de l'interdépendance économique

L'économie mondiale contemporaine est créatrice de richesses mais elle accentue aussi les écarts entre Etats, groupes sociaux et zones géographiques. La mobilité des transactions économiques et la dimension mondiale de la production orientée en grande partie par les firmes ne signifient pas une distribution égalitaire des opportunités. Au contraire, si la « triade » témoigne d'un centre de l'économie mondiale, elle révèle aussi la configuration autant de zones concentriques et subordonnées que d'une hiérarchisation des pays, et plus encore à l'intérieur des pays. Les centres de régulation privée de l'économie mondialisée restent en effet situés dans une poignée de « villes globales ». « Les cités globales comme Amsterdam, New York, Londres, Francfort, Paris, Tokyo, Hong Kong et São Paulo se partagent une grande partie de la production et du pouvoir financier mondial »³². Ceci n'est pas pourtant qu'un constat qui dépeint la dynamique de l'arène globale car l'économie mondialisée engendre des inégalités à tel point que, d'après Michel Aglietta, « la priorité absolue du capitalisme au XXIème siècle consiste à faire reculer la pauvreté dans le tiers monde »³³. Et c'est le phénomène d'exclusion qui, à l'heure de l'intégration des marchés, explique d'ailleurs les mouvements « altermondialistes »³⁴.

Contraintes de composer avec d'autres intervenants, les autorités politiques voient leurs relations et politiques extérieures se transformer. La diplomatie a en effet cessé de concerner simplement les questions politiques et stratégiques, car elle vise à attirer les investissements étrangers, touche les questions culturelles, du patrimoine, développement durable, développement social, travail, commerce et

³⁰ CEPIL, *L'économie mondiale 2008*, Paris, La Découverte, 2007.

³¹ CHAVAGNEUX Christian, « Les acteurs de la mondialisation », *op.cit.*, p 44

³² BIERSTEKER Thomas, HALL Rodney, « La gouvernance privée dans le système international » dans *L'économie politique*, (12), 4^{ème} trimestre, 2001, p10

³³ AGLIETA Michel, « La gouvernance mondiale » dans PLIHON D (Dir), *Les désordres de la finance*, Encyclopaedia Universalis, 2004, p. 154. Cité par GRAZ Jean-Christophe, *La gouvernance de la mondialisation...op.cit.*, p 48.

³⁴ LAROCHE Josepha, « Introduction » dans LAROCHE Josepha, *Mondialisation et Gouvernance mondiale...op.cit.*, p. 21

sécurité. En même temps il s'opère une sorte de confiscation de l'action diplomatique par les pouvoirs exécutifs qui concurrence le multilatéralisme traditionnel, et d'autres organes constitutionnels des Etats (parlements, conseils, collectivités locales, municipalités) avancent souvent leurs propres actions extérieures³⁵. D'ailleurs, rappelons qu'outre la montée en puissance des acteurs économiques, notamment les firmes, sur la scène globale les Etats sont aussi confrontés à des autorités morales, comme les organisations non gouvernementales ou les mouvements sociaux, et à des autorités illicites, comme les organisations criminelles³⁶. La multiplicité d'acteurs, accompagnée des innovations technologiques permettant d'établir de relations directes, renforce les interdépendances et les interactions entre individus hétérogènes apparaissent toujours plus denses et imbriquées. Il en résulte une redéfinition des modes d'association ainsi que de nouvelles formes de coopération dans la mesure où toute action implique la participation d'autres acteurs. Sous le fond d'un enchevêtrement de rapports et interactions, des instances inédites de régulation multiples incluant des acteurs non-étatiques se multiplient et des dispositifs de coopération traditionnelle entre les entités politiques se renforcent.

C'est dans ces conditions que l'ensemble des gouvernements du monde participe à des mouvements de régionalisation des échanges et d'internationalisation des flux économiques. Si la plupart des pays ont en effet conclu, ou négocient, soit un accord d'intégration ou de coopération régionale soit un traité de libre-échange, ces arrangements ne se limitent pas aux questions économiques. Acteurs hétérogènes ne disposant ni des mêmes capacités, ni des mêmes légitimités s'engagent par le truchement d'espaces régionaux autour d'une multiplicité d'enjeux qui vont de la coopération au développement, les échanges économiques, les investissements au renforcement de la démocratie, la défense des droits de l'homme, le développement durable, les conditions du travail, le développement social, l'énergie, la coopération contre la migration clandestine, la pauvreté, le terrorisme et le trafic illégal de stupéfiants. Ainsi, une pluralité de thèmes et de sujets font partie de l'agenda des groupes de coopération et d'intégration régionale. D'un point global, l'intégration régionale représente de concentrations de pouvoir politique et économique en concurrence, avec de multiples flux intra-régionaux et interrégionaux³⁷.

L'essor du régionalisme dans un espace caractérisé depuis les années 1980 par la libéralisation et la déréglementation économique a conduit tout d'abord à l'interpréter comme une éventuelle fragmentation du monde économique qui poserait des entraves au libre-échange³⁸. Les institutions internationales qui poussaient à la déréglementation ont aussi traduit initialement la reconfiguration de coopérations

³⁵ ARAVENA Francisco, « Rol y evaluación de la diplomacia de cumbres. Construyendo el multilateralismo cooperativo » dans *Multilateralismo. Perspectivas latinoamericanas*, Caracas, Editorial Nueva Sociedad, 2000, pp.

³⁶ CHAVAGNEUX Christian, « Les acteurs de la mondialisation »...*op.cit.*

³⁷ MITTELMAN James, "Rethinking the 'New Regionalism' in the context of Globalization"...*op.cit.*, p 190.

³⁸ DE MELO Jaime, PANAGARIYA Arvin (Eds.), *New Dimensions in Regional Integration*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

régionales comme le prélude d'une éventuelle « guerre commerciale »³⁹. Puis avec la création de l'Organisation mondiale du commerce, celles-ci ont été pourtant perçues comme un complément des mouvements d'ouverture économique et commerciale⁴⁰. Enfin, dans l'approfondissement des interdépendances économiques, le régionalisme s'est révélé plus comme une expression de la dynamique de la mondialisation qui complète mais ne remplace pas le système multilatéral⁴¹.

Dans ce contexte, d'interdépendance économique et de modifications des rapports entre Etats et acteurs non-étatiques, l'intégration régionale ne représente pas qu'une réponse ou une réaction aux contraintes externes issues de l'économie globale, mais une figure de coopération ancrée dans les avatars du propre processus de mondialisation. Elle englobe le regroupement des Etats dans des ensembles politiques ou économiques. Mais le double phénomène de coopération et d'intégration économique régionale et des traités pour créer de zones de libre-échange ou favoriser l'échange de marchandises, implique des enjeux qui dépassent les tarifs commerciaux et le degré d'ouverture économique. Les processus de régionalisme contemporains incluent services, propriété intellectuelle, fiscalité, règles de concurrence, marchés publics, investissements, législations sociales et environnementale, politiques, culturelles, normes sanitaires, nouvelles menaces à la sécurité. Ils emmènent ainsi à une multiplicité d'intervenants à redéfinir leurs rôles et à ouvrir leurs champs d'action au-delà des frontières nationales. Or, ce processus n'a pas un sens unique et de convergence car les acteurs non étatiques, notamment les ONG et mouvements sociaux internationaux, ne sont pas nécessairement dépendants de processus d'intégration et coopération régionale. Si souvent ces acteurs sont liés aux entités de dimension régionale par le partage de causes et d'intérêts ou la quête de financement, ils contestent souvent les orientations de tels organismes⁴², ou bien visent les groupements régionaux afin d'atteindre leurs objectifs de justice, égalité, respect de la diversité, de normes environnementales, de droits du travail, question de genre.

De cette façon le mouvement d'intégration régionale s'inscrit dans les problématiques plus larges de « démocratie cosmopolite », « société civile internationale », « justice globale », « protection de l'écosystème mondial », etc. Reste que face aux défis issus des activités menées par des associations illégales, comme le trafic illicite de stupéfiants ou de mouvements de migrations clandestines, voire le terrorisme, l'intégration régionale s'érige aussi comme un moyen et un espace de coopération entre

³⁹ WORLD BANK, *World Development Report*, 1991, Oxford, Oxford University Press, 1991, p 29

⁴⁰ ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE, *Le régionalisme et le système commercial mondial*, Genève, OMC, 1995.

⁴¹ ORGANISATION POUR LA COOPERATION ET LE DEVELOPPEMENT, *Le régionalisme et le système commercial multilatéral*, Paris, OCDE, 2003.

⁴² BOAS Morten, MARCHAND Marianne, SHAW Timothy, "The weave-world: regionalism in the South in the new millenium" dans BOAS Morten, MARCHAND Marianne, SHAW Timothy (Eds), *Third World Quarterly. Journal of Emerging Areas*. Special Issue: New Regionalism in the New Millenium, 20(5), October, 1999, p 1061-1070

autorités publiques. Sur ces sujets en effet nombreux sont les accords pour mener de politiques ou actions communes au niveau régional.

Dans ces conditions, où autant d'enjeux accompagnent les négociations d'intégration économique régionale et le régionalisme ne se limite pas aux questions économiques et commerciales, les schémas régionaux deviennent des espaces de coopération sur une multiplicité de sujets. L'intégration régionale contemporaine, le « nouveau régionalisme », en est ainsi une configuration de coopération qui comprend des aspects politiques, économiques, sociaux, culturelles et sécuritaires. Elle est souscrite à une dynamique tripolaire des échanges mais ne se borne pas à la simple signature d'accord concernant l'économie. On comprendra donc aisément comment l'intégration régionale contemporaine fait partie tout en même temps de l'accentuation d'interdépendances et de l'intégration des marchés que des formes de régulation et de gestion des problèmes de portée mondiale.

La dynamique de la carte globale de l'intégration régionale en cours tend ainsi pour certains à ressembler à un « *spaghetti bowl* »⁴³, où s'entremêlent les accords préférentiels, bilatéraux, régionaux, continentaux, commerciaux et à caractère non commercial. Björn Hettne interprète cette situation moins désordonnée et, dans une perspective globale, il y trouve un sens politique. Il souligne que face au processus de mondialisation économique il s'opère un retour du politique chevillé par une dynamique entre le « nouveau régionalisme » et la propre mondialisation économique. De cette manière les institutions et les intervenants dans les processus d'intégration régionale et les accords de libre-échange participent dans la redistribution et la transformation de l'économie et la politique globale⁴⁴. Pour expliciter comment le régionalisme contemporain est une réaction à la mondialisation, cet auteur emprunte à Karl Polanyi l'expression de double mouvement, selon laquelle à une extension et un approfondissement de l'économie du marché suit une intervention politique⁴⁵. Son approche dévoile la nature du mouvement entre les forces économiques qui poussent aux échanges commerciaux et les agents politiques qui cherchent à le contrôler. De plus, Hettne précise que « le nouveau régionalisme » peut être défini comme un concept d'ordre mondial, dans la mesure où tout processus du « nouveau régionalisme [...] comporte des répercussions systémiques à travers le monde »⁴⁶.

⁴³ L'expression, utilisée par l'économiste Jagdish Bhagwati, fait allusion à l'existence d'un imbroglio des normes et d'accords qui se superposent. Cf. BHAWATI Jagdish, « U.S. Trade Policy : The Infatuation with Free Trade Areas » in BHAGWATI Jagdish, KRUEGER ANNE, *The Dangerous Drift to Preferential Trade Agreements*, Washington, American Enterprise Institute for Public Research, 1995, p 1-18.

⁴⁴ HETTNE Björn, « El Nuevo Regionalismo y el retorno a lo político », *Comercio Exterior*, 52 (1), Nov. 2002: p. 954-965.

⁴⁵ POLANYI *op.cit*

⁴⁶ HETTE Björn, « The Regional factor in the Formation of a New World Order » dans SAMAKO Yoshikazu (Dir), *Global Transformation*, Tokyo, United Nations University Press, 1994, p 136.

Karoline Postel-Vinay partage cette assertion et indique même que les auteurs du « nouveau régionalisme » s'accordent pour souligner « la dimension mondiale du phénomène, observable dans différents points de la planète, ainsi que la multiplicité des dynamiques à l'œuvre, impliquant tant les Etats que de nombreux acteurs non-étatiques »⁴⁷. Elle souligne que le « nouveau régionalisme » est tributaire des structures organisationnelles. Raison pour laquelle les organisations, voire les institutions régionales, même si elles recouvrent des réalités différentes, sont un des points d'entrée pour l'appréhension du processus dits « nouveau régionalisme ». De ce point de vue, si le « nouveau régionalisme » est un phénomène mondial qui présente des enjeux politiques et économiques divers, les agencements régionaux s'érigent aussi bien en espaces de coopération qu'en acteurs de la scène globale.

Or, les processus d'intégration régionale contemporains présentent l'objectif affirmé de leurs membres d'une ouverture économique, mais ils conservent leurs spécificités marquées par leurs propres trajectoires et ressources institutionnelles. De fait, bien qu'elle soit universelle, l'intégration régionale n'est pas un phénomène homogène. Penser le processus dit du « nouveau régionalisme » en termes de « régionalisation » et « régionalisme » soulève en effet des tensions entre ces deux types de phénomènes et permet d'illustrer les trajectoires, l'organisation, les enjeux divers du mouvement d'intégration régionale contemporaine. Ainsi, par exemple, si la régionalisation des échanges commerciaux peut être un des résultats du régionalisme poussée par les institutions régionales, comme il paraît être le constat dans le cas européen⁴⁸, les travaux de Ana Marleny Bustamante sur les rapports sociaux, notamment d'agents économiques et syndicats, au sein de la région andine, explicitent qu'elles sont souvent écartées, voire opposées, des politiques promues par les institutions de la propre intégration andine⁴⁹.

Les mouvements de l'intégration régionale contemporaine

Bien que la plupart des Etats de la planète soient engagés dans un, ou plusieurs, groupes régionaux, les pays ne disposent pas de la même possibilité d'action internationale. Les coûts et les effets des mouvements de l'économie mondiale ne sont d'ailleurs pas les mêmes pour les pays. Certainement, si

⁴⁷ POSTEL VINAY Karoline, «La transformation spatiale des relations internationales» dans SMOUTS Marie-Claude *op.cit* p 173-174

⁴⁸ GAULIER Guillaume, JEAN Sebastián, Ünal-Kesenci Deniz, *Régionalisation et régionalisme*, Centre d'études prospectives et d'information internationale, 2006. Disponible sur www.cepii.fr [Consulté le 12 janvier 2007]

⁴⁹ BUSTAMANTE Ana Marlene, «Actores políticos y sociales en la integración andina: caso de la frontera del Tachira (Venezuela) y Norte de Santander (Colombia)» dans SANDOVAL José Manuel, ALVAREZ Raquel (Compiladores), *Integración y Fronteras en América Latina*, Merida, Universidad de los Andes, 2002, p 369-396; BUSTAMANTE Ana Marlene, «Los sindicatos de los sectores textil y metalurgico en la integración andina. El caso de la integración colombo-venezolana» dans BEHAR Jaime, GIACALONE Rita, MELLADO Noemí (Compiladores), *Integración Regional de América Latina. Procesos y actores*, Estocolmo, Universidad de Estocolmo-Universidad de la Plata, 2002, 199-220; BUSTAMANTE Ana Marlene, «La supranacionalidad y la descentralización infranacional en la Comunidad Andina. Decisión 501 en la frontera Colombia-Venezuela» dans Cuadernos Prolam-USP Brazilian Journal of Latin American Studies, 2, 2006. Disponible sur www.usp.br/prolam/cadernos.htm [Consulté le 25 juillet 2007]

dans les relations entre les Etats la conquête du territoire ou le contrôle des ressources naturelles ne sont pas à l'ordre du jour, mais les parts du marché⁵⁰, dans le volatil monde des flux financier, les principaux fournisseurs et les récepteurs de capitaux cherchent toutes les formes de coopération pour élargir leurs zones d'influence. Parallèlement certes, les autres intervenants, intergouvernementaux, non gouvernementaux et transnationaux, jouissent de plus grandes marges d'action sur l'économie globale⁵¹. Néanmoins, indiquent Jean Grugel et Wil Hout, les différences pour les Etats dans la disponibilité des ressources politiques et économiques au niveau global ainsi que les divers rôles d'acteurs sociaux à leur sein, façonnent les processus de régionalisme et la régionalisation autant au « Nord » qu'au « Sud »⁵².

S'agissant de la dimension économique, divers traits peuvent être soulignés dans le mouvement de l'intégration régionale contemporaine. Le leadership de l'ouverture économique et le libre-échange est la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC par son acronyme en anglais), créée en 1989 par douze pays des deux côtés du Pacifique suite à une initiative du gouvernement australien. Conçue comme un espace régional économique, l'APEC ne comporte pas d'institutions fortes, mais le dialogue multilatéral et la coordination politique conforment l'essence de ses formes de coopération⁵³. En 1992, les pays membres de l'ASEAN, malgré leur maigres résultats en matière d'intégration économique et de contentieux ponctuels, s'accordent d'achever en 2008 une zone de libre-échange⁵⁴. Cinq ans après, de nouvelles formes de solidarités et de coopération entre les pays de la zone ont émergé et le projet dit ASEAN + 3, unissant les pays de l'ASEAN à la Chine, au Japon et à la Corée du Nord est né. A l'initiative de la Chine, les Chefs d'Etats ont décidé en 2000 d'examiner la faisabilité d'une zone de libre-échange en 2010. En Afrique, sur la base notamment de politiques conçues de facto et dirigées vers la libéralisation et l'ajustement monétaire, émergent simultanément de nouveaux rapports entre l'Etat et la société, issus autant de crises internes, et un « nouveau paradigme » d'intégration régionale : la régionalisation trans-étatique guidée par les institutions régionales mais visant le commerce transfrontalier⁵⁵. Or, si ces recompositions de l'intégration régionale en Asie et en Afrique comportent des

⁵⁰ STOPFORD John, STRANGE Susan, *op.cit*

⁵¹ STRANGE Susan, "Political Economy and international Relations" en BOOTH Ken, SMITH Steve (Eds), *International Relations Theory Today*, Oxford, Polity Press, 1995, p. 161

⁵² GRUGEL Jean, HOUT Wil (Eds), *Regionalism Across the North-South divide. State Strategies and Globalization*, New York, Routledge, 1999; MANSFIELD Edward, MILNER Helen, "The New Wave of Regionalism" en *International Organization*, 53(3), Summer 1999, p 589-627

⁵³ McDOUGALL Derek, "Australia and regionalism in the Asia-Pacific" dans GRUGEL Jean, HOUT W. *op.cit*, p 31-45; HOOK Glen, « Japan and the Construction of Asia-Pacific » dans GAMBLE A, PAYNE A. *op.cit*, p 193

⁵⁴ DIXON Chris, *op.cit*, 123

⁵⁵ BACH Daniel C., « Regionalism versus regional intégration : the emergence of a new paradigme in Africa » dans GRUGEL Jean, HOUT Will *op.cit*, p 151-166; BACH Daniel C., "Revisiting a Paradigm" dans BACH Daniel C (Ed). *Regionalisation in Africa. Integration & Disintegration*, Oxford-Bllomington, James Currey Ltd/Indiana University Press, 1999, pp. 1-14 MITTELMAN James, "Rethinking the 'New Regionalism' in the context of Globalization"...*op.cit*

traits similaires avec l'intégration européenne, elles n'ont pas suivi pourtant le même chemin que le processus européen⁵⁶.

En Amérique latine c'est le « régionalisme ouvert » la stratégie adoptée par les processus d'intégration régionale au début des années 1990. Il s'agit de l'engagement de concevoir les accords d'intégration régionale en convergence avec des politiques d'ouverture commerciale des pays. Dans ce cadre, depuis lors, l'approfondissement de l'intégration régionale et la création de nouveaux groupements vont de pair avec la mise en place par les Etats de programmes de libéralisation du commerce extérieur et des marchés, dérégulation financière et privatisations massives. En 1991, le Marché commun centre-américain a connu un nouveau départ avec la création du Système d'intégration centre-américain (SICA) et la mise en place de nouvelles institutions telles qu'une Court de justice régionale et un Parlement centre-américain. De leur part, les pays membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM, par son acronyme en anglais) ont adopté en 1991 un tarif externe commun. Simultanément, a été signé le traité d'Asunción qui établit le Marché commun du cône sud (Mercosur). Trois ans plus tard, l'échéancier automatique de réductions tarifaires mis en place dès le départ par le Mercosur a permis la création d'une union douanière et un tarif extérieur commun. Et le Mercosur est devenu rapidement un pôle régional économique de portée mondiale.

Au début des années quatre-vingt-dix, afin d'attirer des IDE et relancer l'investissement domestique, le gouvernement Mexicain a proposé au gouvernement étatsunien son incorporation à l'accord de libre-échange entre les Etats-Unis et le Canada. En 1994, l'Accord de libre-échange entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique a été signé. Il est apparu comme une nouveauté dans la mesure où il a intégré pleinement un pays du « Sud » avec deux pays du « Nord ». Ce nouvel arrangement régional, l'ALENA (Association de libre-échange de l'Amérique du Nord), ne s'est d'ailleurs pas limité à un accord sur les biens mais il a aussi inclut les services⁵⁷.

Enfin, en 1996, vingt-sept ans après sa création, lors du sommet de Trujillo (au Pérou) le Pacte Andin est relancé par le biais du nouveau système andin d'intégration. Il devient Communauté andine et le tarif externe commun commence à être appliqué avec toutefois un régime d'exceptions. Or, si les instruments d'ouverture économique et les formes d'organisation institutionnelle sont semblables, de différences notables demeurent. Au niveau latino-américain, l'on peut remarquer, par exemple, que si la Communauté andine depuis ses origines s'est doté d'un important dispositif institutionnel (aux niveaux de

⁵⁶ BACH Daniel, "Revisiting a paradigm"...*op.cit* ; MITTELMAN James, "Rethinking the 'New Regionalism' in the context of Globalization"...*op.cit*, p 193.

⁵⁷ BRUNELLE Dorval, « L'ALENA et la continentalisation de l'économie nord-américaine » dans SANTANDER Sebastian (Sous la coord), *Globalisation, Gouvernance et logiques régionales dans les Amériques*, Paris, L'Harmattan-GELA-IS, 2004, 43-66

financement d'investissement, règlement de conflits commerciaux et coordination politique), le Mercosur est caractérisé par de faibles institutions. Et si l'on compare le degré d'ouverture économique, l'on constate que les tarifs douaniers extérieurs moyens sont plus élevés du côté andin⁵⁸. Au niveau sous-continentale, trois caractéristiques ont été discernées du « nouveau régionalisme » latino-américain: 1) la participation de technocrates régionaux dans l'élan et le soutien des rapports entre les Etats et les agents non étatiques ; 2) l'entrée tardive dans les processus d'intégration régionale des syndicats, du patronnat et des organisations non gouvernementales ; et 3) l'hégémonie du secteur privé dans l'expansion du marché régional sans une planification ou programmation issues des Etats⁵⁹. Du côté états-unien, l'ALENA a certainement été conçue dans l'objectif plus large de créer une zone de libre-échange des Amériques structurée par l'« Initiative des Amériques ». De ce fait, le processus d'intégration nord-américain s'est constitué comme « un premier jalon vers une intégration de l'ensemble des pays du continent [américain] à l'exclusion de Cuba », largement soutenue par les entreprises des Etats-Unis⁶⁰. Et, à l'instar d'autres régions du monde, la stratégie régionaliste entreprise par ce pays a certes marqué les orientations de processus d'intégration régionale latino-américains⁶¹. Pourtant, l'ALENA n'a pas absorbé per se les groupes d'intégration du continent américain et à ce jour la proposition états-unienne de transformer le continent dans un des plus vastes espaces commerciaux du monde s'est entravée par la dynamique propre des groupes d'intégration dans les Amériques⁶². Sans aucun doute, les économies latino-américaines sont fort dépendantes de l'économie états-unienne. Néanmoins, en Amérique latine le « nouveau régionalisme » ne coïncide pas forcément avec les intérêts et objectifs des Etats-Unis de régulation économique mondiale⁶³. Le mouvement du « régionalisme ouvert » latino-américain a suivi ses propres modalités, priorités et crises internes en parallèle au projet lancé par les Etats-Unis de créer une Zone de libre-échange des Amériques⁶⁴.

⁵⁸ Pour une synthèse la dynamique du régionalisme en Amérique latine voir QUENAN Carlos, « Le régionalisme : entre convergence et concurrence des projets », *Questions Internationales*, (18), mars-avril 2006, 36-46. Et au niveau des Amériques SANTANDER Sebastian, « Globalisation, gouvernance et logiques régionales dans les Amériques » dans SANTANDER Sebastian (Sous la coord), *Globalisation, Gouvernance et logiques régionales dans les Amériques*, op.cit p 5-41

⁵⁹ DE LOMBAERDE Philippe, *El Nuevo regionalismo en América Latina*, UNU-CRIS, O-2005/3. Disponible sur www.cris.unu.edu [Consulté le 21 septembre 2005]; CASAS GRAGEA Angel María, «El nuevo regionalismo latinoamericano: una lectura desde el contexto internacional», *Revista de Economía Mundial*, (6), 2002, pp. 137-157.

⁶⁰ SANTANDER Sebastian, « Globalisation, gouvernance et logiques régionales dans les Amériques » dans SANTANDER Sebastian *Globalisation, gouvernance et logiques régionales dans les Amériques*, op.cit, p 32

⁶¹ DE LOMBAERDE Philippe, GARAY Luis Jorge, *The New Regionalism in Latin America and the role of United States*, UNU-CRIS, O-2006/10, Disponible sur www.cris.unu.edu [Consulté le 22 novembre 2006]

⁶² DEBLOCK Christian, TURCOTTE Sylvan op.

⁶³ BOUZAS Roberto, «El Nuevo regionalismo y el área de libre comercio de las Américas: un enfoque menos indulgente», *Revista de la Cepal*, (85), abril 2005: p 7-18; TUSSIE Diana, «In the whirlwind of globalization and multilateralism: the case of emerging regionalism in Latin America» op.cit.

⁶⁴ Cf. DABENE Olivier, *L'intégration régionale dans les Amériques. Economie politique de la convergence*, CERI-FNSP, Les Etudes du CERI, (45), sept. 1998. SOPPELSA Jacques, *Les dates clef du dialogue régionale en Amérique latine*, op.cit

En Europe, vers la fin des années 1980 un nouvel élan vers l'intégration régionale a vu le jour. Exprimée avec la signature de l'Acte unique européenne en 1986,⁶⁵ cette relance a ouvert le chemin à la création du marché unique européen en 1992, lors de la signature du traité de Maastricht. Dans ce processus, où la Communauté économique européenne s'est transformée en Communauté européenne puis en Union européenne, le composant stratégique visait certes le renforcement du marché intérieur mais aussi le positionnement des entreprises européennes face à la féroce concurrence des entreprises asiatiques et étasuniennes. Néanmoins, l'Union européenne signe des accords avec les Etats-Unis, basses toujours sur l'Alliance Atlantique caractéristique de la « guerre froide » mais nommés depuis 1990 « relations transatlantiques ». Ces accords ont institué des déclarations et pactes de promotion et de défense de la démocratie, l'économie de marché, le développement, la paix et la sécurité mondiale, voire la lutte contre le terrorisme et le trafic illicite de stupéfiants⁶⁶. Il a été même annoncé une éventuelle zone de libre-échange transatlantique qui n'a pas eu pourtant de suite. A partir de 1990, l'Union européenne non seulement multipliera ses accords de coopération et d'association avec l'Europe centrale et orientale et la Méditerranée, la Russie, la Chine, l'Afrique, l'Amérique latine⁶⁷, mais elle jouera à travers sa politique commerciale commune un rôle croissant dans la régulation de l'économie mondiale⁶⁸.

Outre le caractère d'ouverture économique et libre-échange à différents degrés, les processus d'intégration régionale contemporains ne sont pas certes étranges aux accords établis sur d'autres thèmes de coopération politique ou sociale. Mais là, encore une fois, s'arrêtent les similitudes car les intégrations régionales actuellement à l'œuvre dans chacun des continents, demeurent spécifiques et révèlent de réalités différentes. La lutte contre le terrorisme, la pauvreté et les inégalités, la protection de l'environnement, la défense des populations indigènes, la coopération sur l'énergie, la promotion de l'éducation, la défense des droits de l'homme, la démocratie, la prévention des conflits et le trafic illicite de stupéfiants, sont certainement tous de thèmes des processus de coopération et l'intégration régionale. Pourtant, ils ne représentent pas les mêmes enjeux pour les intervenants de ces processus. De fait si dans le contexte mondial de la post-guerre froide les menaces à la sécurité sont confrontées de plus en plus selon des schémas régionaux, les objets représentants de telles menaces et le rôle des acteurs varient d'un continent à l'autre⁶⁹. Dans ce contexte, autant dire que la recherche d'éléments particuliers des dynamiques de processus d'intégration régionale contemporains, des traits spécifiques de leur

⁶⁵ MORAVCSIK Andrew, « Negotiating the Single Act: national interest and conventional statecraft in the European community », *International Organizations*, 1(45), Winter, 1991, p 19-56

⁶⁶ Cf. *Déclaration Transatlantique de 1990*. Disponible sur <http://europa.eu> [Consulté le 7 août 2007]

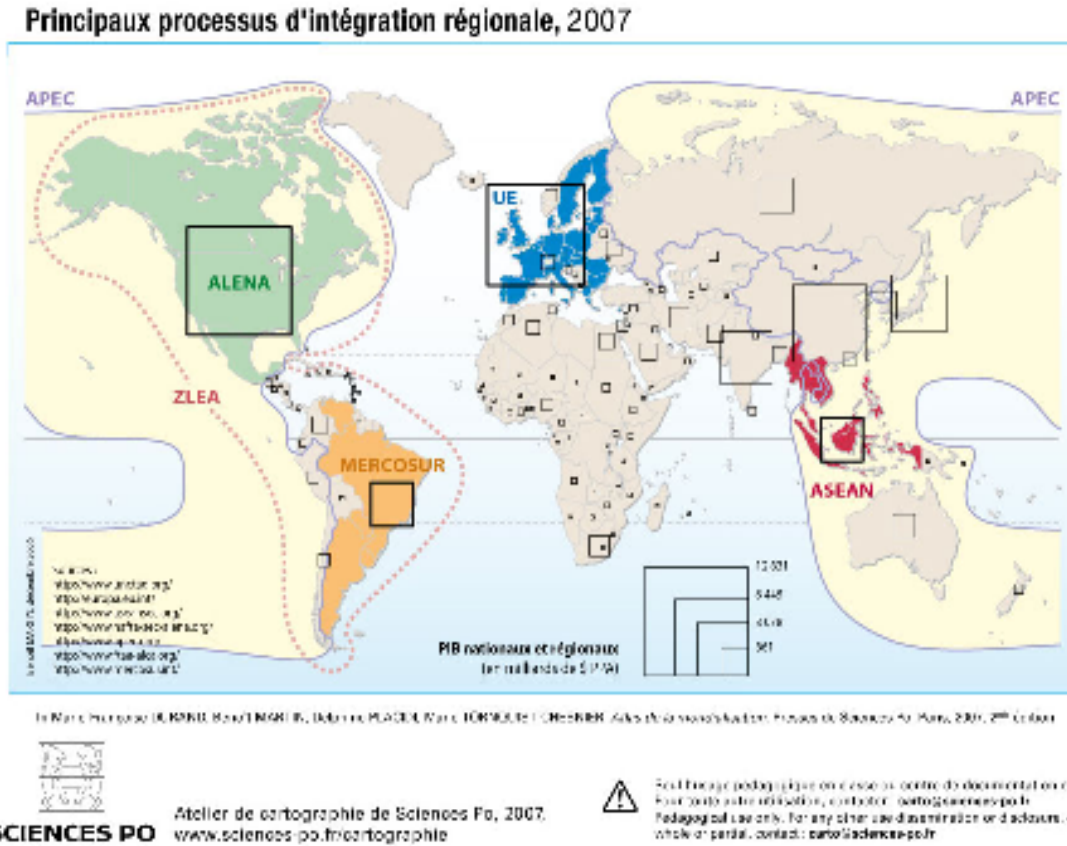
⁶⁷ PETITEVILLE Franck, « La coopération économique européenne entre globalisation et politisation », *Revue Française de Science Politique*, 51(3), 2001, p 431-458

⁶⁸ SMITH Michael, WOOLCOCK Stephen, « European Commercial Policy: a Leadership Role in the New Millennium », *European Foreign Affairs Review*, (4), 1999, pp. 439-462

⁶⁹ BUZAN Barry, WOEVER Ole, *op.cit* p 40-83

configuration et formes de coopération ainsi que de leurs trajectoires politiques et économiques permettent d'appréhender le sens et la logique du régionalisme contemporain.

CARTE 3



Source : Atelier de cartographie de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Carte reprise grâce à l'aimable autorisation, via courrier électronique, de Madame Marie-Françoise Durand

Les processus d'intégration régionale Ancrées dans le processus mondiaux des échanges économiques, les entités de coopération et intégration régionales sont devenues un des traits caractéristiques de la scène mondiale. S'il fait référence à un « bloc » de pays, proches géographiquement, entre lesquels les liens commerciaux et économiques sont privilégiés, le régionalisme ne se limite pas pourtant aux questions économiques. Il implique aussi la coopération sur de multiples sujets au-delà du commerce et des finances et l'économie. Or, par son activisme économique l'Union européenne, l'ALENA, le MERCOSUR et l'ASEAN prennent le pas sur les divers accords régionaux existants partout dans le monde.

Sur ce constat, tout l'enjeu que dévoile l'intégration régionale contemporaine n'est pas donc qu'une simple réfraction de la régionalisation de l'activité économique et commerciale. Ancrée au processus de mondialisation, elle donne lieu autant à des configurations intergouvernementales, à des zones de libre-échange, à des politiques sectorielles communes, à des flux multiples à travers les frontières, qu'à des

dynamiques vers l'intégration, y compris des politiques non économiques, et même à la coopération concernant les questions de sécurité. Autrement dit, tout en faisant partie des reconfigurations de l'espace politique et économique global, l'intégration régionale contemporaine contribue à la régulation d'une pluralité d'enjeux politiques, économiques et sociaux. De plus, les processus d'intégration régionale non seulement configurent des espaces visés par des agendas politiques et économiques, mais leurs représentants et fonctionnaires sont aussi très actifs sur l'arène mondiale par le biais de leurs relations extérieures.

La coopération interrégionale : processus issue des relations extérieures de groupes d'intégration régionale

Un trait propre des processus d'intégration régionale contemporains réside en effet dans leur activisme sur l'arène mondiale, lequel les place même comme protagonistes de poids dans les transformations de l'espace politique. Pour Van Lagenhove et Costea l'activisme international des organisations représentant les groupes régionaux permet d'argumenter que nous assisterons à la transition d'un monde Westphalien vers un monde dans lequel, à côté des Etats, les processus d'intégration régionale dynamisent de plus en plus de l'espace mondial⁷⁰. Hettne partage cette interprétation et ajoute que les groupements régionaux seraient à la base d'un « ordre westphalien réformé », gouverné par des Nations Unies réformées elles aussi, et nourrit par les relations entre les groupes d'intégration régionale⁷¹. Pour lui, dans ce nouvel ordre deux modèles seraient en opposition, l'un à caractère interrégional incité par l'Union européenne et l'autre, hégémonique et unipolaire encouragé par les Etats-Unis⁷². Aussi sur la base de l'essor du régionalisme contemporain et des relations tissées entre les organisations régionales, Mario Telo arrive à une conclusion similaire. Il souligne que dans les conditions internationales contemporaines, le régionalisme, et notamment l'Union européenne par son soutien aux processus d'intégration régionale par tout dans le monde, permet d'atténuer les projets hégémoniques. D'après cette analyste, le « nouveau régionalisme » est plus autonome et riche en possibilités économiques, politiques et culturelles et moins soumis aux questions sécuritaires propres à la confrontation bipolaire et à la primauté globale –y compris politique et culturelle- de la seule superpuissance. Il s'agit donc bien d'un phénomène « post-

⁷⁰ VAN LAGENHOVE Luck, COSTEA Ana-Cristina, "Interregionalism and the Future of Multilateralism". United Nations University Comparative Regional Integration Studies, 2005, Working Paper, O-2005/13. Disponible sur www.unucris.edu.org [Consulté le 25 novembre 2006]

⁷¹ HETTNE Björn, « El Nuevo Regionalismo y el retorno a lo político », *op.cit* p 962

⁷² HETTNE Björn, "Interregionalism and World Order: The Diverging EU and US Models", dans TELO Mario (Ed), *European Union and New Regionalism. Regional Actors and Global Governance in a Post-Hegemonic Era*, Hampshire-Burlington, Ashgate, 2007. Second Edition, p 107-126;

hégémonique »⁷³. Or, au-delà de la vérification empirique de la configuration d'un nouvel ordre « post-hégémonique » et « post-westphalien », il est indéniable qu'une marque caractéristique de processus du « nouveau régionalisme » en cours consiste dans le fait qu'ils développent de plus en plus des relations extérieures. Équipés d'une personnalité juridique de droit international leur permettant de signer des accords soit avec des pays tiers soit avec des schémas régionaux, les groupements régionaux établissent des relations qui donnent lieu aussi bien à des mécanismes inédits qu'à des espaces de coopération interrégionale.

Les relations entre groupements d'intégration régionale

Rappelant qu'il n'existe pas qu'un agenda pour tous les groupements régionaux car chacun a ses propres intérêts et vise à les atteindre aussi bien au niveau régional que dans les relations avec d'autres groupes ou Etats, Louise Fawcet remarque que « les régions » ont toujours existé et, depuis l'antiquité, porté un rôle dans l'espace politique sous divers formes : empires, zones d'influence ou alliances entre Villes-Etat ou Etats⁷⁴. A la suite de sa création tout groupement régional entre Etats cherche à établir, voire équilibrer, des liens externes avec d'autres entités car il comporte des dépendances de l'« extérieur » soit pour des approvisionnements soit pour le maintien ou l'élargissement de débouchés importants.

Les études sur la capacité d'une région à intervenir sur la scène globale comme un acteur se concentrent dans l'expérience de l'Union européenne⁷⁵. Ainsi, l'*actorness* devient tout en même temps une catégorie d'analyse et une propriété de l'acteur international Union européenne⁷⁶, raison pour laquelle cette notion est trop limitée pour comprendre l'action sur les arènes mondiales d'autres groupes régionaux. Chaque processus d'intégration régionale développe en effet des relations extérieures –formelles et informelles- et un dispositif de politique extérieure conformément à ses propres ressources matérielles et institutionnelles⁷⁷. De plus dans leurs relations externes, voire leur action internationale, par le biais d'accords, rencontres, forums et sommets, les membres de groupement régionaux traitent une pluralité de sujets. Cependant, ni la perspective historique ni la diversité de formes adoptées par les associations

⁷³ TELO Mario, "Globalization, New Regionalism and the Role of the European Union", dans, TELO Mario (Ed), *European Union and New Regionalism. Regional Actors and Global Governance in a Post-Hegemonic Era*, op.cit p 1-20.

⁷⁴ FAWCETE Louise, "Regionalism from a Historical perspective", dans FARRELL M, HETTNE Björn, VAN LANGENHOVE Luk, *Global Politics of Regionalism. Theory and Practice*, London, Pluto Press, 2005, p 25-26.

⁷⁵ HELLY Damien, « Les modes d'action extérieure de l'Union européenne. Le cas du Caucase du Sud », *Revue Française de Science Politique*, 45(2), 2005, pp. 305-327.

⁷⁶ *Idem*

⁷⁷ Pour les groupes d'intégration latino-américain voire CIENFUEGOS Marcos, « Las relaciones exteriores de Mercosur », *Revista Cidob d'Afers internacionals*, (54/55), 2001, pp. 139-164 ; MONCAYO JIMENEZ Edgar, « Las relaciones exteriores de la Comunidad Andina : entre globalización y regionalismo abierto », Lima, Secretaria General de la CAN, 1999; STULDREHER Amalia, "La regionalización como estrategia frente a la globalización. La concepción externa conjunta de los bloques de América Latina y el Caribe", *Estudios Internacionales*, (145), 2004, pp. 25-50.

régionales ne font partie des réflexions contemporaines sur les relations interrégionales⁷⁸. Pour comprendre le phénomène interrégional, selon Reiterer, l'Union européenne est incontournable. Puisqu'elle représente le processus d'intégration régionale le plus avancé, note cet auteur, le groupe régional d'intégration européenne s'est positionnée comme le critère le plus pertinent pour appréhender le régionalisme et, par conséquent, l'interrégionalisme⁷⁹. Certes, cette argumentation est simple et causale mais elle n'est pas exceptionnelle, il est implicite dans maintes ouvrages⁸⁰.

Dans les études des relations extérieures des groupes régionaux, il est habituel en effet de considérer qu'« après une période dominée par l'Union européenne dans ce domaine, les organisations régionales, de tous les continents ont commencé au cours de la dernière décennie [des années 1990], à être plus proactives, en se livrant à des arrangements et accords interrégionaux qui peuvent avoir des effets sur les relations au niveau mondial »⁸¹. Il est aussi courant de juger que « le 'birrégionalisme' est [...] une stratégie spécifique des relations 'bloc à bloc' lesquelles ont été initiées par l'UE et sont mises en place de plus en plus par l'Amérique latine »⁸². D'autres auteurs, catégoriques, soutiennent que l'interrégionalisme est « une modalité de relation sans aucun doute européenne »⁸³. Quelques repères historiques illustrent pourtant que le processus de configuration des relations et espaces interrégionaux est plus complexe.

La genèse des rapports interrégionaux contemporains se place pourtant au cours des années 1970. Le phénomène apparaît dans le contexte des revendications et démarches politiques pour rééquilibrer les rapports économiques et commerciaux au niveau mondial et se déroule entre divers types d'acteurs. Autour des logiques de coopération économique et d'aide au développement se tissent en effet des relations interrégionales. Dans l'Europe communautaire, confrontée aux conséquences des crises économiques issues des chocs pétroliers et en quête de s'assurer l'accès aux matières premières, se consolide l'institutionnalisation de la politique d'aide au développement. Au centre des débats entre ceux

⁷⁸ Olivier Dabene nomme « les accords entre organismes régionaux et pays » comme « multi/bilatéraux » et sa démarche pour les analyser est certainement respectueuse des événements historiques. Toutefois elle ne se place pas dans l'approche de la politique mondiale mais dans le paradigme de « la modernisation », pour lequel la convergence s'explique avant tout par une évolution endogène des systèmes politiques et économiques des pays latino-américains. DABENE Olivier, *La Région Amérique Latine. Interdépendance et changement politique...op.cit.*, p 234 et suivantes.

⁷⁹ REITERER Michel, « Interregionalism: A New Diplomatic Tool. The EU and East Asia », *European Foreign Affairs Review*, 2(2), pp. 223-243.

⁸⁰ Cf. ALECU Nicole, REGELSBERGER Elfriede, « The EU and Inter-regional Cooperation » dans HILL Christopher, SMITH Michael (Ed), *International Relations and the European Union*, Oxford-New York, Oxford University Press, 2005, pp. 317-342.

⁸¹ RAMESH Thakur, VAN LANGENHOVE Luk, « Global governance and regional integration » dans COOPER Andrew, HUGHES Christopher, DE LOMBAERDE Philippe (Eds), *Regionalisation and global governance. The taming of Globalisation?*, op.cit, p 31.

⁸² GRABENDORF Wolf, SEIDELMAN Reimund, « Preface » dans GRABENDORF Wolf, SEIDELMAN Reimund, *Relations between the European Union and Latin America. Biregionalism in a Changing Global System*, Baden-Baden, Nomos, 2005, p 7

⁸³ SANHAUJA José Antonio, « Regiones en construcción, interregionalismo en revisión. La Unión Europea y el apoyo al regionalismo y la integración latinoamericana » dans FRERES Christian, GRATIUS Susan, MALLO Tomás, PELLICER Ana, SANHAUJA Juan Antonio (Ed), *¿ Sirve el diálogo político entre la Unión Europea y América Latina ?*, Madrid, Fundación Carolina, 2007, p 13

qui voulaient maintenir des rapports privilégiés avec les ex-colonies européennes et ceux qui préféraient une Europe « à vocation universelle », cette politique permettra de créer des rapports avec les économies les plus dynamiques d'Amérique latine, Afrique et Asie⁸⁴. De leur part, les gouvernements de ces continents demandant des relations économiques « plus justes » visaient, à travers l'intégration régionale, à l'adaptation de leurs secteurs économiques externes au « développement national ». En 1971, José María Aragão, sous-directeur de l'Institut pour l'intégration d'Amérique latine (INTAL) créé en 1965, remarquait ainsi que la stratégie de l'intégration latino-américaine demandait trois types d'action sur le plan extérieur : « une action puissante afin de diversifier les exportations ; une action commune des pays afin d'atteindre une stabilité dans les prix de matières premières ; une orientation sélective dans les importations et l'endettement externe »⁸⁵. Une telle stratégie était accompagnée d'une dimension politique pour consolider l'action latino-américaine sur l'espace mondial⁸⁶.

L'interrégionalisme : nouveau phénomène de l'arène globale

Les premières véritables relations entre groupements régionaux vont voir le jour début des années 1980. Si cette année, l'ASEAN et la CEE, signent des accords cadre de coopération interrégionale, trois ans après le Pacte Andin et la CEE, et puis en 1986, le Marché commun centre-américain et la CEE feront de même. De plus, en 1989 le dialogue politique institutionnalisé au niveau ministériel entre l'intégration européenne et l'ensemble de pays latino-américains est formellement signé à Rome, sous le nom de Dialogue politique Groupe de Rio-Communauté européenne⁸⁷.

S'agissant de la politique mondiale, ces mouvements vers la coopération et les relations interrégionales se placent certes dans la confrontation « Est-Ouest », « la deuxième guerre froide » des années 1980. Mais, là encore une fois, les relations interrégionales étaient aussi plongées dans les mouvements de l'économie globale. De fait, les accords ASEAN-CEE et Pacte Andin-CEE ne traitaient de rien d'autre que de la

⁸⁴ LUMU Ntumba Luaba, *La Communauté Economique Européenne et les Intégrations Régionales des Pays en Développement*, Brussels, Emile Bruylant, 1990 ; GEOFFREY Edward, ELFIEDE Regelsberger (Eds), *Europe's Global links. The European Community and Inter-Regional Cooperation*, Londres, Pinter Publishers, 1990.

⁸⁵ ARAGÃO José María, « Algunos aspectos estratégicos del proceso de integración económica de América Latina », *Revista de la Integración. Economía. Política. Sociología*, (8), 1971, pp. 5-63.

⁸⁶ TOMASSINI Luciano, « Tendencias favorables o adversas a la formación de un sistema regional latinoamericano », *..op.cit.* Le sociologue brésilien Helio Jaguaribe a conceptualisé ces types d'action de la politique latinoaméricaine comme « Autonomie périphérique ». Cf. JAGUARIBE Helio, « Autonomía periférica y hegemonía céntrica », *Estudios Internacionales*, (46), abril-junio, 1979, pp. 91-130; JAGUARIBE Helio, « Autonomía periférica y hegemonía del centro », *El Nuevo Escenario Internacional*, México, FCE, 1985, pp. 26-61; JAGUARIBE Helio, « América Latina no presente contexto internacional », *Contexto Internacional*, (17), enero-junio 1988, 11-24.

⁸⁷ En 1983 les gouvernements de Colombie, Mexique, Panama et Venezuela ont fondé le Groupe de Contadora afin d'intervenir dans la solution politique des guerres de l'Amérique centrale. Deux ans après, l'Argentine, Brésil, Pérou et l'Uruguay ont intégré le Groupe de Contadora et celui-ci est devenu le « Groupe des huit ». Le 18 décembre 1986, réunis à Rio de Janeiro, les huit pays latino-américains ont créé le « Mécanisme permanent de consultation et de concertation », devenu Groupe de Rio. Il se fixe pour objectif une étroite concertation politique au moyen d'un dispositif informel sans siège permanent ni administration. Il ressemble dix-neuf pays de l'Amérique latine continentale et assure une représentation à la Communauté des Caraïbes.

coopération commerciale, définie comme l'amélioration des échanges, y compris l'élimination de barrières tarifaires et non tarifaires, la coopération économique, assimilée aux contacts entre entrepreneurs et la création de conditions favorables aux investissements, et la coopération au développement, touchant spécifiquement l'aide publique financière et technique⁸⁸. De plus, ces arrangements ont prévu la création de « Comités mixtes de coopération » et de « réunions spécialisées » à la demande d'une des parties. C'est dire combien cette vague d'interrégionalisme suivait le rythme de la mondialisation économique tout en comportant en même temps des intentions politiques. D'une part, il s'agissait de collaborer ensemble afin d'« instaurer une nouvelle phase de coopération internationale basée sur l'égalité, la justice et le progrès »⁸⁹, un objectif ouvertement circonscrit au projet politique de créer un NOEI. D'autre part, les relations et les actions envisagées dévoilaient de nouveaux espaces pour traiter autant des affaires mondiales que de sujets d'intérêt commun. De ce point de vue, depuis la genèse de sa configuration l'interrégionalisme est un phénomène global construit sur la base des relations extérieures de groupes d'intégration régionale. Dépourvus pourtant depuis leur origine de toute personnalité juridique internationale, au tournant des années 1990 les groupes interrégionaux cristalliseront de nouveaux espaces de coopération internationale et interactions autour de divers thèmes et sujets.

Dans le cas des groupes d'intégration latino-américains et l'Union européenne les accords de coopération s'ouvrent vers un nouveau volet : la coopération économique. A différence de la coopération au développement, celle-ci est conçue dans l'intérêt mutuel. Les nouveaux comportent une clause dit « démocratique » et une clause évolutive pour inclure tout type de coopération que les parties considèrent convenable. De plus, ce renouvellement de rapports eurolatinoaméricains a synchronisé avec la commémoration du cinquième centenaire de la « rencontre entre deux mondes » (1492-1592). Autrement dit, l'appel aux aspects culturels et historiques a accompagné comme un atout et une référence, la signature des accords interrégionaux⁹⁰.

Avec la disparition du bloc soviétique et la redistribution de forces économiques notamment autour de la notion du marché, les rapports entre les groupes d'intégration régionale et les relations extérieures de ceux-ci se sont intensifiées. Depuis lors, la coopération et les relations interrégionales impliquent la multiplicité de sujets et d'objectifs du « nouveau régionalisme », et déploient à travers de dispositifs organisationnels des rencontres régulières entre divers acteurs représentants des intérêts variés. L'interrégionalisme en cours demeure certainement subsidiaire de deux forces d'essence économique. D'une part, des rapports interrégionaux à l'intérieur de la « triade », voire des stratégies mise en place

⁸⁸ Cf. Accord de coopération entre la Communauté économique européenne et les pays membres de l'Association de nations du Sud-est asiatique, *Journal Officiel*, L144 10/06/1980 ; Accord de coopération entre, d'une part, la Communauté économique européenne et, d'autre part, l'accord de Carthagène. *Journal Officiel*, L153, 08/06/1984.

⁸⁹ *Idem*.

⁹⁰ Cf. IRELA, *Europa-América Latina: 20 años de documentos oficiales*, Madrid, IRELA, 1996.

pour les acteurs dominants de chaque pôle. D'autre part, le sens des mouvements mondiaux des échanges commerciaux et flux financiers⁹¹. Mais, issu des relations extérieures de groupements d'intégration régionale contemporains, l'interrégionalisme recouvre aussi un vaste champ de sujets qui ne se borne pas aux questions économiques et il se manifeste aussi hors de la « triade ». Le libre-échange, la concurrence pour les marchés financiers, la libéralisation commerciale, la pauvreté, l'inclusion sociale, la démocratie, les droits de l'homme, l'environnement, le contrôle de flux migratoires, les menaces à la sécurité, le terrorisme et le trafic illicite de stupéfiants en font partie. Sur ces sujets se produisent des réunions, entre fonctionnaires ou acteurs privés, organisées par le truchement des relations extérieures de processus d'intégration régionale.

Dans ce contexte, si l'Europe communautaire, par le biais de sa politique de coopération économique, est le centre d'un réseau mondial de relations interrégionales, qui consolide son poids politique sur la scène globale et déploie au même temps de valeurs politiques⁹², en dehors de l'Union européenne émergent aussi des rapports de coopération interrégionale. En Asie et en Amérique latine deux exemples illustrent cette affirmation. Si en 1999, le Forum de coopération Amérique latine-Asie de l'Est (FOCALAE) a été fondé, en 2007 l'Union des nations sud-américaines (UNASUR, par son acronyme en espagnol) a vu le jour.

En 1998, le Premier ministre de Singapour, Goh Chok Tong a proposé au Président chilien Eduardo Frei de créer un espace de dialogue et de coopération entre l'est asiatique et l'Amérique latine. Le Président Frei a soutenu l'idée et la fondation du nouveau forum interrégional a été menée par des représentants de vingt-sept pays. Ce dispositif interrégional repose sur trois groupes de travail organisés autour des sujets suivants : « politique et culture », « économie, société et éducation » et « science et technologie »⁹³.

En ce qui concerne UNASUR son origine date du 8 décembre 2004 lors du sommet présidentiel sud-américain tenu à Cuzco (Pérou). A cette occasion les présidents sud-américains, dans la continuité des mouvements d'intégration latino-américains, ont créé la Communauté sud-américaine des nations afin de promouvoir une zone de libre-échange composée par le Mercosur, la Communauté andine, le Chili, la Guyane et Surinam. La nouvelle communauté a été fondée sur trois objectifs de coopération entre les pays et les groupes d'intégration de l'Amérique du Sud. Le premier vise la promotion et la consolidation de la démocratie, la concertation des politiques extérieures et la projection internationale de l'Amérique du sud. Le deuxième est l'intégration économique de la Communauté andine et le Mercosur. Enfin, le troisième axe de coopération envisagé a été l'intégration sous-continentale au niveau des infrastructures et

⁹¹ Cf. GRUGEL Jean, « New Regionalism and Modes of Governance: Comparing U.S and E.U strategies for Governance in Latin America », *European Journal of International Relations*, 10(4), 2004, p 603-626.

⁹² PETITEVILLE Franck, « La coopération économique européenne entre globalisation et politisation », *op.cit.*

⁹³ Cf la page de FOCALAE www.focalae.org

notamment dans les champs de l'énergie et les télécommunications. Ainsi, les 16 et 17 avril 2007, a eu lieu au Venezuela, le Premier sommet de l'Amérique du Sud sur l'énergie où les présidents sud-américains ont décidé que la Communauté sud-américaine devient Union des nations sud-américaines et ont créé un secrétariat permanent basé à Quito (Equateur). Le traité constitutif d'UNASUR sera signé l'année suivante, à Brasilia, par l'ensemble des pays sud-américains et un de ses premiers résultats sera la création d'un Conseil sud-américain de sécurité⁹⁴.

En guise de conclusion

Il est certain qu'il faut préciser si, et comment, ces groupements de coopération interrégionale dégagent de nouvelles formes de régulation des thèmes politiques et économiques, ou s'ils ne sont que d'initiatives inscrites dans les mouvements de la coopération « Sud-Sud » qui ont toujours ciblé avoir une influence plus significative de ses agents dans les enjeux mondiaux. Mais l'on constate que pendant les deux dernières décennies, les arrangements et les accords de coopération interrégionale se sont multipliés sur la scène globale. Dans son ensemble le phénomène a mis en relief le dynamisme de nouveaux espaces d'interaction d'une pluralité d'intervenants, ainsi que ses potentialités comme forme inédite de gouvernance globale.

⁹⁴ Cf la page d'UNASUR <http://www.comunidadandina.org/sudamerica.htm>